

**La dignité de chaque personne humaine  
ne se discute pas! Elle se respecte!**



Lorsque tout a été dit sur une question et que rien n'a été obtenu ou si peu, ne conviendrait-il pas de laisser une place, collective et publique, au silence?

### **Le cercle de silence exprime:**

- **le refus des traitements inhumains et dégradants** que subissent des hommes, des femmes et des enfants sur le territoire français du simple fait qu'ils sont en situation irrégulière,
- **le soutien aux exilés**, à ceux qui les accompagnent dans leurs démarches et aussi à ceux qui sont chargés d'exécuter les procédures administratives et judiciaires,
- **le devoir d'informer l'opinion publique** et de donner des outils de réflexion pour que chacun puisse se faire une opinion.

### **Nous condamnons fermement:**

- la politique du chiffre, déclarée ou pas, en matière d'expulsion du territoire français,
- les contrôles d'identité au faciès,
- les expulsions détruisant les liens familiaux,
- la rétention dans les lieux d'enfermement.

**POUR LES MIGRANTS,  
DES PONTS, PAS DES MURS !**

**Vous pouvez  
vous joindre**

**à nous,**  
ne serait-ce que  
pendant quelques  
minutes...

**Le cercle de silence  
de Saint Étienne,  
se réunit place du peuple,  
le dernier mardi de chaque mois,**  
de 17h30 à 18h30 (hors vacances scolaires).  
Contact : csilencetet@gmail.com

T.S.V.P.

Novembre 2019 - IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

La célébration des 80 ans de La Cimade débute avec le festival " Migrant'Scène " sur le thème " Résistances ".

Ciné-débat le 6 décembre à 18 h 30 à la Cinémathèque.

" Paroles de migrants " le 13 décembre à 20 h 30  
au Remue-méninges.

(voir les détails sur <https://www.migrantscene.org> )

En 2018, la France a délivré 105560 OQTF (obligations de quitter le territoire français) à des ressortissants de pays non européens, soit 22 % de celles prononcées par les 28 pays de l'Union Européenne. Triste record !

Récemment, de nouvelles mesures restrictives ont été prises par la France, concernant notamment la possibilité pour les demandeurs d'asile d'être soignés correctement.

Le 20 novembre, on a " fêté " les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant. Pourtant, des enfants dorment à la rue dans notre ville et ont de ce fait une scolarité difficile...

Le mois prochain, il n'y aura pas de cercle de silence, mais le 18 décembre, journée internationale des migrants, un rassemblement sera organisé.

Venez soutenir la cause des exilés pour qu'ils aient une vie digne !

Prochain cercle : **mardi 28 janvier 2020** de 17 h 30 à 18 h 30